



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 11 décembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 5 décembre 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 38
Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Nathalie KOENDERS		Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Laurent GOBET	Madame Monique BAYARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Philippe BELLEVILLE

Membres absents :

Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Danielle JUBAN
Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles - Subvention 2026 au titre de l'Accompagnement des Victimes de Violences sexistes et sexuelles (Centre AVIV) et du dispositif de médiation familiale

Créés en 1997, les Centres d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) exercent une mission d'intérêt général confiée par l'Etat et inscrite dans le code de l'action sociale et des familles. Ils informent, orientent et accompagnent les femmes et les familles dans les problématiques juridiques qu'elles rencontrent.

Leur expertise reconnue repose sur une approche globale et pluridisciplinaire alliant accès aux droits, accompagnement socio-professionnel et lutte contre les violences sexistes et sexuelles. C'est le premier réseau national d'accompagnement juridique des femmes victimes de violences. Le CIDFF agit sur différents leviers.

- La prévention égalité femmes/hommes : 147 jeunes sensibilisés, 77 interventions dont une participation active dans le cadre du « mois de l'égalité » organisé par la ville de Dijon.
- L'information collective : 108 séances pour 2 266 personnes.
- L'animation d'ateliers parentalité à la maison d'arrêt de Dijon (11 stages – 36 détenu.es bénéficiaires) et de stages de responsabilités parentales (12 participants).
- La formation auprès des professionnels.

Deux dispositifs complètent ces interventions :

Le centre d'Accompagnement des Victimes de Violences sexistes et sexuelles (Centre AVIV)

Le CIDFF a été sollicité par l'Etat en septembre 2022 pour mettre en place un centre d'Accompagnement des Victimes de Violences sexistes et sexuelles hors du cadre familial. En effet, quand ces violences sont intrafamiliales c'est la mission de Solidarité Femmes de prendre en charge cet accompagnement. Pour sa part, France Victimes accompagne uniquement les victimes qui ont fait la démarche de porter plainte.

Il n'existait pas d'espace d'accompagnement pour les personnes victimes de violences sur leur lieu de travail, dans l'espace public, dans les milieux scolaires ou dans l'entourage. Le centre AVIV est dédié à l'accueil et l'accompagnement juridique et thérapeutique de ces victimes.

En 2024, le CIDFF a recruté une juriste et une psychologue (interventions de 12h chacune) et a ouvert le centre le 1^{er} juillet 2024 à Quetigny. Sur cette période de 6 mois, et une ouverture de 16h par semaine, les professionnelles ont accompagné 68 personnes. Celles-ci bénéficient d'un accompagnement psychologique, sont informées sur leurs droits et encouragées à porter plainte avec le soutien de l'association.

En 2025, au 1^{er} novembre, le centre AVIV a reçu 137 personnes, principalement des femmes (96%) orientées par les partenaires associatifs et institutionnels (services de police et de gendarmerie, travailleurs sociaux, médecins, maison des femmes...). Les motifs sont les infractions de viol (36%), les agressions sexuelles (13%) , l'inceste (22%), les violences sexuelles intrafamiliales (15%) et le harcèlement (5%).

La médiation familiale

Ce service est agréé par la Caisse d'Allocations Familiales et le ministère de la justice. La médiation familiale vise à restaurer la communication et à préserver les liens entre les membres d'une famille. Elle est tournée vers des questions concrètes et organisationnelles pour répondre aux besoins des membres de la famille.

Les personnes en conflit peuvent se rencontrer pour discuter, se comprendre et trouver des solutions équitables.

Le CIDFF a organisé 314 rendez-vous d'information sur la démarche de médiation familiale et a conduit 50 séances pour 108 personnes. Les thématiques portent sur le divorce, le maintien des relations intrafamiliales, les relations parents/ adolescents.

L'association sollicite une subvention de 8 000 € pour le fonctionnement du centre AVIV et 2 000 € pour le fonctionnement du service de médiation familiale.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** le versement d'une subvention de 10 000 € au Centre d'Information sur le Droit des femmes et de la Famille (CIDFF) au titre du fonctionnement du centre AVIV et du service de médiation sociale ;
- **d'inscrire et de prélever** les crédits nécessaires sur le budget 2026 de Dijon métropole ;
- **de mandater** Monsieur le Président pour signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

SCRUTIN	POUR : 42	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 4 PROCURATION(S)	